

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2014
ET
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2012

Mesdames et Messieurs,

Je vous présente ce soir, au nom de tous les membres du conseil municipal, le Plan triennal d'immobilisations (PTI) 2012-2014, le budget de fonctionnement 2012, ainsi que les impacts de ce dernier sur nos comptes de taxes.

Monsieur le maire vous a présenté plus tôt les éléments que le conseil a retenus comme prioritaires et il les a intégrés à ces documents.

Ainsi, notre Plan triennal d'immobilisations se veut à la fois réaliste et succinct. Le conseil y a maintenu ses deux orientations fondamentales, et qui vont de pair, compte tenu de notre milieu, soit :

- La protection de l'environnement;
- La réfection de nos infrastructures.

À celles-ci, s'ajoute le maintien de l'accessibilité à nos services communautaires et de loisirs.

Plan triennal d'immobilisations 2012-2014

Pour les années 2012-2014, les investissements bruts totaux retenus par le conseil s'élèveront à **6 746 500 \$**. La part du lion ira encore aux infrastructures d'aqueduc et d'égout, soit **3 450 000 \$**. Un montant de **2 518 000 \$** sera consacré à nos infrastructures de voirie, 668 500 \$ aux équipements de loisirs et vie communautaire, et 110 000 \$ pour les bâtiments et autres équipements municipaux.

Par année, cela signifie **2 300 000 \$** en 2012, **2 625 000 \$** en 2013, et **1 821 000 \$** pour 2014.

En 2012, un seul projet majeur sera réalisé. Initialement prévus en 2011 mais reportés en 2012 pour en abaisser les coûts, les travaux de réfection du poste de pompage principal du réseau d'eaux usées ainsi que la réfection des étangs d'épuration (2 M\$) seront réalisés. À ces travaux s'ajouteront la réfection d'une partie du pavage de la route de Fossambault (270 K\$) et l'érection d'un bâtiment d'entreposage près du parc sportif pour y accueillir les équipements de nos groupes communautaires.

Pour 2013, les investissements totaux planifiés s'élèveront à 2,625 M\$ dont 1,1 M\$ pour nos infrastructures d'aqueduc et d'égout, le projet majeur étant le bouclage du réseau dans le secteur de la route de Fossambault (750 K\$). À ce projet s'ajoutera l'initiation de la réfection complète du poste de pompage des eaux usées – rue Gauvin (500 K\$) sur deux ans.

Un montant de 1 M\$ serait consacré à nos infrastructures de voirie, soit l'initiation de la réfection du drainage pluvial du secteur Les Boisés Napoléon (500 K\$) et 375 K\$ pour le resurfaçage du pavage de certaines rues. Maintenant que la majeure partie du travail est réalisée en regard de nos infrastructures d'aqueduc et d'égout, il sera temps d'y consacrer nos énergies.

À ces travaux s'ajoutera la réhabilitation du parc sportif dont les coûts préliminaires sont estimés à 425 K\$.

Pour 2014, outre la finalisation des travaux du poste Gauvin (250 K\$), nous prévoyons finaliser la correction des réseaux d'égouts pluviaux du secteur Napoléon (500 K\$).

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2012 déposé ce soir est réaliste et permet de consolider tant la réponse aux demandes multiples de nos concitoyens que le maintien de nos infrastructures. Il reflète, d'autre part, le peu de marge de manœuvre dont dispose le conseil dans l'établissement de celui-ci, compte tenu des sommes requises pour les dépenses dites « incompressibles ». J'y reviendrai plus tard.

Pour 2012, nos dépenses s'élèveront à près de **4 992 900 \$**, en hausse de **187 500 \$** ou **3,9 %** par rapport à 2011. Les dépenses de fonctionnement des services qui représentent 73 % de toutes nos dépenses s'élèveront à **3 628 322 \$**, soit une hausse de **133 385 \$** ou **3,8 %**. Quant aux activités financières (le Service de la dette), celles-ci augmenteront de **54 067 \$** ou **4,1 %**, pour atteindre **1 364 542 \$**. Elles reflètent et incluent tous les travaux réalisés à ce jour.

Bon an, mal an, quand vient le temps de confectionner le budget, le conseil se trouve, dès le départ, devant des hausses de dépenses qu'il ne peut rejeter ou modifier. Ces dépenses dites incompressibles regroupent tous les contrats, ententes de service, quotes-parts, frais courants (ex.: électricité), le Service de la dette. À celles-ci s'ajoute, à toutes fins utiles, la presque totalité de la masse salariale et de ses composantes.

L'ensemble de ces dépenses totalisait, pour notre municipalité en 2011, **3 639 381 \$** ou **75,7 %** de nos dépenses. En 2012, celles-ci s'élèveront à **4 026 398 \$** ou **80,6 %** de notre budget, soit une hausse de 387 017 \$ ou près de 10,6 %. La hausse de celles-ci implique donc que des sacrifices doivent être consentis ailleurs.

DÉPENSES

Je n'ai pas l'intention de vous dresser une liste exhaustive et comptable de nos postes de dépenses et de leurs variations. Le tableau présenté à l'écran vous identifie sommairement, pour les huit grandes fonctions budgétaires, les plus et les moins de chacune d'entre elles.

Administration générale – 902 146 \$ – 18,1 % du budget

Les activités englobées dans cette fonction regroupent les dépenses administratives de la Ville (conseil, gestion financière, greffe, évaluation, application de la loi, ressources humaines). Ces dépenses **diminuent** légèrement, soit **10 500 \$** (- 1.2 %) **malgré** une hausse importante de notre quote-part dans les coûts d'évaluation avec la MRC de la Jacques-Cartier (+ 26,5 K\$). Cette hausse a été contrebalancée par une diminution des honoraires professionnels reliés à la même fin ainsi que divers ajustements.

Sécurité publique – 540 820 – 10,8 % du budget

Cette fonction englobe les coûts reliés à la police, à la protection contre les incendies et la sécurité civile. En 2012, ces coûts augmentent de **14 000 \$** ou **2,7 %** et ce, par suite d'une hausse de 34,6 K\$ (12,9 %) de notre contribution à la Sûreté du Québec. Inversement, les coûts de la protection incendie diminueront de 22 700 \$ (-10,3%) pour refléter le budget proposé par la Ville de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et ce, selon l'entente conclue.

Transport – 792 757 \$ - 15,9 % du budget

Cette fonction regroupe les activités reliées à notre réseau routier (voirie, neige, éclairage, stationnement) ainsi que les coûts de quote-part pour le transport en commun. Ces budgets augmentent de **28 250 \$**, soit **3,7 %**.

La volonté d'entretenir de façon appropriée notre réseau routier, notamment nos fossés pluviaux, requiert que nous y consacrons près de 36,6 K\$ de plus. De plus, les coûts estimés de déneigement augmenteront de 4,5 K\$. En contrepartie, nos coûts liés à l'éclairage des rues, la signalisation routière et notre quote-part pour le transport en commun et adapté diminueront de 12,9 K\$.

Hygiène du milieu – 661 810 \$ - 13,3 % du budget

Cette fonction couvre les activités reliées à l'eau potable, les eaux usées, les matières résiduelles et la protection des cours d'eau. En 2012, les dépenses de ces activités diminueront globalement de **1 200 \$**, soit - **0,2 %**.

Nos coûts liés à l'eau potable (traitement et distribution) diminueront de 19 K\$ ou - 6,3 % reflétant nos efforts de colmatage des fuites de notre réseau. De même, nous enregistrons une diminution de l'ordre de 5,2 K\$ des frais liés aux eaux usées.

Par contre, les coûts de la cueillette et la disposition de nos déchets et matières recyclables augmenteront de 21,7 K\$ (17 %) pour refléter notre quote-part des coûts de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Aménagement du territoire, urbanisme et développement économique – 251 962 \$ – 5 % du budget

Cette fonction correspond aux activités reliées à l'urbanisme, au zonage, au développement économique, à la rénovation urbaine et à la protection du patrimoine. En 2012, nous enregistrons une hausse temporaire de **58,4 K\$** pour ces activités car nous devons procéder à la révision d'une partie importante de nos règlements d'urbanisme, à la fois pour moderniser ceux-ci et pour nous conformer aux orientations retenues par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Québec. Cette hausse sera financée via un apport provenant du surplus non affecté.

Loisirs et culture – 478 826 \$ - 9,6 % du budget

Cette fonction englobe les activités reliées aux parcs, terrains de jeux, plage, bâtiments communautaires, bibliothèque. Elle regroupe également les subventions octroyées aux organisations communautaires bénévoles. En 2012, ces sommes augmenteront de **44,4 K\$ (10,2 %)**. Près de 30 K\$ de ces dépenses sont soit pour des événements « uniques » tels que la Fête des bénévoles et Découverte 2012 (15 K\$), soit pour supporter l'acquisition d'équipements nautiques par la CNF et le CNLSJ (14,6 K\$). La différence (14,8 K\$) ira à l'amélioration de nos terrains de pétanque ainsi qu'à

l'entretien de la plage et de la zone de baignage. Afin d'éviter de taxer indûment, les premiers coûts mentionnés seront financés via un apport du surplus accumulé.

En ce qui a trait aux subventions octroyées à nos organismes communautaires, je suis heureux de les informer que nous avons maintenu, en 2012, le même montant per capita qu'en 2011 et que les frais remboursables pour les activités hors territoire seront augmentés de 50 %.

Activités financières (Service de la dette + affectations) 1 364 542 \$ – 27,3 % du budget

Cette fonction regroupe le paiement des frais d'intérêts sur nos emprunts, les remboursements de capital de ceux-ci de même qu'à notre fonds de roulement, le paiement comptant de certaines immobilisations, ainsi que les apports du surplus accumulé non affecté. En 2012, les coûts de ces activités augmenteront de **54 067 \$ (4,1 %)** par rapport à 2011.

Cela termine la partie « dépenses » de notre budget. Voyons maintenant la partie « revenus ».

REVENUS

En 2012, nos revenus provenant de la taxe foncière augmenteront de **163 178 \$** ou **5,6 %** pour atteindre **3 059 105 \$**; en contrepartie, ceux provenant de la tarification des services municipaux diminueront de **25 769 \$** ou **-2 %** pour donner **1 242 608 \$**. Globalement, cela représente une hausse de **137 409 \$** ou **3,3 %**.

Quant aux « autres revenus », ils augmenteront globalement de **50 000 \$** ou **7,8 %** pour atteindre **691 000 \$**. Parmi ceux-ci, les revenus provenant de la sous-catégorie « autres services rendus » augmenteront de 14,5 K\$. En contrepartie, la sous-catégorie « autres revenus » diminue de 126 K\$ pour refléter la non-répétition d'un revenu extraordinaire en 2011 (vente du terrain Windfield). Quant aux paiements de transferts, ceux-ci augmentent de 162 K\$ pour atteindre 417 100 \$.

TAXATION

Le présent conseil a maintenu sa décision de refléter le plus exactement possible le coût réel des services offerts, tout en s'assurant de partager équitablement entre tous le fardeau fiscal et ce, dans le respect des paramètres légaux. Les tarifications imposées en 2012 reflètent, à l'exception des coûts de sécurité publique, 100 % du coût du service sous-jacent.

Le taux de la taxe foncière passera de 0,86739 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,91512 \$, soit une hausse de 5,5 %. Ceux reliés au Service de la dette, générés par l'aqueduc et les eaux usées, varieront comme suit :

- aqueduc : de 0,05070 à 0,01625 (baisse de 68 %)
- eaux usées : de 0,13666 à 0,16621 (hausse de 21,6 %)

Pris ensemble, le total de ces trois taux variera de 1,05475 \$ en 2011 à 1,09757, soit une hausse de 0,04282 \$ ou 4,06 %.

Pour ce qui est des autres tarifications générales, celles-ci varieront comme suit :

- gestion des matières résiduelles : de 105 \$ à 118 \$ (hausse de 13 \$)
- aqueduc : de 241 \$ à 224 \$ (baisse de 17 \$)
- eaux usées : de 190 \$ à 184 \$ (baisse de 6 \$)
- sécurité publique : de 256 \$ à 283 \$ (hausse de 27 \$)

En 2012, la charge fiscale de la propriété moyenne augmentera donc de **3,58 %**, soit de **113,52 \$** pour une propriété évaluée à **225 390 \$**. Quant à celle de la propriété médiane valant **171 070 \$**, cette dernière augmentera de **3,48 %** ou **90,26 \$**.

Nous croyons que ces hausses sont justifiées et raisonnables compte tenu de la qualité des services maintenus. Elles respectent également l'engagement pris en 2010 à l'effet que nous ferions tout pour limiter la hausse de taxes pour les années à venir à moins de 4 %.

Je vous remercie de votre attention.

Jean Perron, conseiller